

Bac pro Accompagnement Soins et Services à la Personne



Service aux personnes et aux collectivités | BAC PRO - Baccalauréat Professionnel

CODE RNCP n° 37231

Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de publication : 13/01/2023

Fiche formation mise à jour le 10 janvier 2024

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Lycée George Sand - Le Dorat

Lycée Polaris Formation - Limoges

Métiers

- Assistant de service social
- Aide à domicile
- Maîtresse de maison (gouvernante)
- Responsable d'hébergement
- Accueillant familial
- Accompagnant de personnes fragilisées ou handicapées

Objectifs de la formation

Le titulaire du baccalauréat professionnel ASSP possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées. Il collabore avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux. Il prend part aux différents soins, et peut être amené à participer à des activités de gestion et de promotion de la santé en lien avec le projet d'établissement.

L'objectif de cette formation est d'accompagner la personne non autonome (jeune enfant, adulte malade, personne en situation de handicap et personne âgée) en établissements médico-sociaux.

Contenu de la formation

Domaine Général

Français

Mathématiques

Anglais

Sciences physiques et chimiques

Education physique et sportive

Arts appliqués et cultures artistiques

Economie – gestion

Domaine Professionnel

Pratiques et connaissances professionnelles

Prévention Santé Environnement

Poursuite d'études

- BTS ESF ou SP3S
- DE aide-soignant, auxiliaire en puériculture (*sur dossier*)
- IFSI, formation / Educateurs (*avec un bon dossier scolaire via Parcoursup*)

Infos pratiques

Pré-requis

- Après une classe de 1^{ère} ASSP en scolaire ou être titulaire d'un diplôme équivalent ou supérieur

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (675 h/an en centre de formation)
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise -Formation proposée en Mixité à partir de la classe de première après une seconde en scolaire

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

- Présentiel

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)